



ÉCOLES MATERNELLE & PRIMAIRE

Formulaire de pré-inscription

Année 202 - 202

Préambule

- Les écoles communales maternelle & primaire sont ouvertes prioritairement aux enfants pormortais.
- Il est néanmoins possible de formuler une demande avec dérogation, sous réserve d'acceptation (voir au recto).

Modalités

- Une fiche par enfant
- Une fois votre dossier **remis en mairie** (87 Grande rue) :
 - ↳ validation par le maire puis transmission à la direction de l'école
 - ↳ rendez-vous fixé par la direction de l'école pour inscription définitive

Pièces à fournir

- Livret de famille, carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé

Coordonnées écoles

- Adresse : 75 Grande rue
- Directrice : Mathilde Jollivet
- Courriel : 0270567v@ac-rouen.fr
- Tél. : 02 32 52 62 37

ENFANT

Sexe : F M

Nom :

Né(e) le : **20**

Prénom :

à

Adresse :

PÈRE



Idem mère

Nom :

Prénom :

Adresse : Idem enfant

MÈRE



Idem père

Nom :

Prénom :

Adresse : Idem enfant

FAMILLE D'ACCUEIL



Nom :

Prénom :

Adresse : Idem enfant





FRÈRE(S) / SŒUR(S) SCOLARISABLES À TERME (le cas échéant)

Nom :

Sexe : F M

Prénom :

Né(e) le : **20**

Nom :

Sexe : F M

Prénom :

Né(e) le : **20**

Nom :

Sexe : F M

Prénom :

Né(e) le : **20**

Nom :

Sexe : F M

Prénom :

Né(e) le : **20**

CAS PARTICULIERS

📍 Vous avez déménagé dans la commune et votre enfant était déjà scolarisé

• **Pré-requis** : certificat de radiation émanant de l'académie dont dépendait votre enfant.

📍 Vous êtes domicilié hors commune

• **Pré-requis** : dérogation accordée par le maire de votre commune (sous réserve d'acceptation du maire et de la direction de l'école de la commune de Port-Mort).

• **Dans les deux cas**, coordonnées de l'école fréquentée l'année scolaire précédente :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Fait à :

Le :

Signature des parents ou du responsable légal

Inscription validée

Le :

Le maire de Port-Mort